

**Pleins feux sur Berne**

## Vers un ciment neutre en CO<sub>2</sub>

L'ensemble du secteur de la construction est responsable d'environ 38% des émissions mondiales. La décarbonation de ce secteur est donc une étape importante vers l'objectif de zéro émission. La fabrication du ciment est essentielle à l'industrie de la construction et elle représente à elle seule 8% des émissions mondiales. Utilisé principalement comme liant dans le béton, notamment pour les travaux de génie civil, le ciment reste majoritairement produit avec de la chaux vive obtenue par transformation du calcaire (CaCO<sub>3</sub>). Bien que des ajustements de formulation permettent de diminuer les émissions, le procédé de calcination, qui transforme le calcaire en oxyde de calcium (CaO), libère inévitablement du CO<sub>2</sub> d'origine géologique.

Le ciment sans carbone ne peut être produit que si le CO<sub>2</sub> est éliminé du flux de gaz d'échappement et stocké de manière permanente dans des couches géologiques. Cela doublerait presque le coût du ciment. Cependant, le coût d'un bâtiment n'augmenterait que d'environ 1%.



Dans la chronique «Schlaglicht aus Bern» («Pleins feux sur Berne»), Chris Zeyer, co-CEO de notre association partenaire de Swisscleantech, met en lumière les développements politiques à Berne, à l'intersection entre les technologies de transition énergétique et la politique.

La décarbonation du ciment est économiquement viable, mais sa progression est freinée par une défaillance du marché. Un prix du CO<sub>2</sub> à 300 CHF/t la rendrait rentable, d'où la nécessité d'augmenter progressivement ce prix dans un SCEQE.

Comme il n'existe pas de prix international du carbone, une cimenterie suisse avec un prix local du CO<sub>2</sub> ne serait pas compétitive par rapport au ciment importé, par exemple de Turquie. C'est pourquoi un mécanisme d'ajustement aux frontières (CBAM) est nécessaire. Les importations en Suisse pourraient ainsi être augmentées de manière équitable. Une loi à ce sujet est actuellement en consultation. Ce processus législatif a été lancé par une initiative parlementaire de la conseillère nationale Franziska Ryser. Swisscleantech a soutenu cette initiative dès le début et s'est activement engagée dans le dialogue politique. Malgré toutes les questions complexes que soulève la mise en œuvre d'un CBAM, celui-ci crée une base équitable permettant au secteur de la construction d'atteindre ses objectifs de décarbonation. ■

► [Suivez Swisscleantech sur LinkedIn :](#)

